

Pont de Chardonnet sur le Doubs - Réfection d'une pile

M. ROY, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Une des piles du Pont de Chardonnet sur le Doubs présente des fissurations importantes pouvant menacer, à terme, la stabilité du tablier.

Il convient donc d'effectuer les réparations nécessaires pour un montant estimé à 105 000 €. Cette dépense sera imputée au chapitre 90.822.2318.508.35000.

Un appel d'offres sera lancé.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir après consultation ainsi que les ordres de service, avenants, permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits disponibles du budget primitif 2002.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002.